

## CONCLUSIONS

Dans le cycle des confrontations scientifiques suscitées par le bicentenaire, la rencontre organisée sur le thème « Paroisses, confréries, dévotions à l'épreuve de la Révolution » tient une place originale. Elle s'inscrit dans un domaine, celui de l'histoire religieuse, qui n'a pas provoqué un flux considérable de nouveautés éditoriales, à l'instar d'autres chantiers, submergés d'essais en tous genres : mais peut-être est-ce plutôt un bien. Un important colloque s'est tenu à Chantilly en 1986 sur les pratiques religieuses dans l'Europe révolutionnaire<sup>1</sup>, plusieurs synthèses ont tenté de renouveler les perspectives sur des épisodes cruciaux<sup>2</sup>. Mais l'emphase mise sur les aspects culturels, sur les mentalités ou l'imaginaire, nouveaux chantiers, semble avoir détourné injustement d'une histoire religieuse qui tenait, voici un siècle au temps du premier centenaire, une place considérable, entretenue par les enjeux et affrontements de l'époque. On n'en apprécie que mieux le mérite des organisateurs de cette rencontre, bien représentative de ce qu'on peut définir au meilleur sens du terme, comme la nouvelle histoire religieuse d'aujourd'hui.

A vrai dire le thème choisi ne se laisse pas enfermer dans une définition étroite : intéressant également l'histoire politique et sociale à travers les différentes approches que l'on rassemble aujourd'hui autour du terme de sociabilité.

Il est inutile de revenir sur la fécondité du thème lancé en 1966 par Maurice Agulhon dans cet essai sur la Sociabilité Méridionale qui devait peu après devenir le classique « Pénitents et Francs-Maçons dans l'ancienne Provence ». Tout un courant de recherches s'est alimenté et s'alimente encore à cette source : nous y avons pour notre part contribué<sup>3</sup>, on en mesure aujourd'hui la fécondité dans un domaine apparemment bien différent comme l'étude des sociétés populaires menée à l'échelle nationale par J. Boutier et P. Boutry<sup>4</sup>. Cette rubrique n'a pas été oubliée dans le tour d'horizon proposé

---

1. (Collectif) *Pratiques religieuses dans l'Europe révolutionnaire (1770-1820)*, Paris, 1988.

2. T. TACKETT : *La Révolution, l'Église, la France*, Paris, 1986, sur le serment constitutionnel. M. VOVELLE : *La Révolution contre l'Église : de la Raison à l'Être Suprême*, Bruxelles, 1988.

3. M. VOVELLE : *Idéologie et mentalités*, Paris, 1982, pp. 177-188.

4. Voir numéro spécial « Sociétés populaires » des *Annales Historiques de la Révolution Française* 1987, n° 1, en attendant la parution du fascicule de l'Atlas historique de la Révolution sur ce sujet (Editions de l'EHESS).

par les actes du colloque de Chantilly en 1986, mais elle méritait incontestablement d'être reprise plus amplement, et traitée pour elle-même.

C'est que, depuis un quart de siècle, la problématique ouverte par les études de Maurice Agulhon s'est amplement développée. Là où l'auteur, par une estimable prudence méthodologique, s'était interdit d'envisager la dimension proprement religieuse et l'activité spirituelle des confrères et pénitents, la nécessité s'est rapidement imposée de prendre en compte dans sa totalité un mode d'existence où la dévotion reste centrale, et dans cette optique d'inscrire ces structures de sociabilité dans un contexte plus large qui prenne en compte leur signification religieuse, leur spiritualité, les rapports qui unissent ou au contraire opposent les structures de l'église institution et ces formes de religiosité des laïcs.

Toute une série d'études menées dans le cadre national, mais plus précisément aussi dans le Midi français qui offre un site d'approche privilégié ont permis de faire mûrir cette problématique : les recherches dirigées et coordonnées par Marie-Hélène Froeschlé-Chopard ont conduit à la réalisation d'un numéro spécial de *Provence Historique* en 1984, puis à la tenue d'un colloque à Marseille en 1985, dont les actes ont été publiés sous le titre « Les Confréries, l'Eglise et la Cité » (Grenoble, 1988) précisant et élargissant des perspectives que l'ouvrage du même auteur sur « la religion populaire en Provence orientale au XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>1</sup> avaient ouvertes. Dans d'autres régions — de l'Alsace au Limousin ou à la Normandie — l'étude des confréries ou des charités a fourni d'autres références et l'occasion d'utiles comparaisons. Hors de France, de la péninsule ibérique à l'Italie, des monographies autorisent une mise en perspective comparatiste élargie.

Si l'espace couvert par ces recherches s'est considérablement élargi, l'étendue chronologique a pris une nouvelle ampleur : les premières études avaient privilégié le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, la jonction est désormais faite à travers le XVI<sup>e</sup>, qui tient dans cette histoire de longue durée un rôle de charnière important, avec les chantiers des médiévistes, cependant qu'on se penche, en aval sur le devenir des confréries. Mais c'est ici, sans doute, si l'on me passe cette fausse naïveté, que l'on se heurte à l'obstacle incontournable de la Révolution. Maurice Agulhon avait préparé le terrain, — mais, malgré sa prudence —, en termes si iconoclastes pour certains, qu'on comprend les réticences des tenants d'une vision classique. En suggérant que les structures de sociabilité méridionales dont les confréries étaient l'expression traditionnelle avaient pu offrir la matrice et comme le frayage de la sociabilité politique mise en place sous la Révolution dans le cadre des clubs et sociétés populaires, elles-mêmes ancêtres des « cercles » républicains de 1848... et au-delà. Apport indiscutable à l'histoire des sociétés et des mentalités collectives, cette découverte recuse toute lecture mécanique ou caricaturale : d'évidence les confrères, pénitents blancs ou pénitents noirs ne se sont pas précipités automatiquement dans les sociétés populaires de 1791 à l'an II !

1. M.-H. FROESCHLE-CHOPARD : *La religion populaire en Provence Orientale au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1980.

Si l'on reprend le problème dans une autre optique, qui n'est point contradictoire, celle du devenir des confréries de dévotion, on peut, en simplifiant, partir de trois discours ou de trois hypothèses. La Révolution a tué les anciennes confréries, comme elle a détruit les structures de la vie religieuse traditionnelle. Globalement le constat n'est guère discutable : à partir de 1792 et surtout de 1793 les confréries disparaissent, réduites dans le meilleur des cas à une survie souterraine jusqu'à la fin de la Révolution ou même jusqu'à l'Empire, qui voit leur reconstitution, mais partielle, mais lente, prélude à une nouvelle existence qui ne rappelle que faiblement leur vitalité passée : le déclin inexorable des confréries, de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à leur disparition contemporaine serait bien la conséquence différée d'une mise à mort dont la Révolution a été responsable. En contrepoint, un autre discours insiste au contraire sur la résistance et sur la reconstitution rapide de structures enracinées, et s'appuyant sur le renouveau de l'époque de la Restauration valorise la continuité. Toute une littérature, volontiers hagiographique, au fil de monographies, au demeurant précieuses, exalte le souvenir de ces maintenances.

Entre ces deux lectures, chacune argumentée à sa manière, il convenait d'apprécier sainement l'impact de la Révolution française, en replaçant le temps court de l'événement — traumatisme dans une perspective de longue durée, en amont comme en aval : c'est le but que s'est proposé cette rencontre, soucieuse en même temps de replacer l'histoire des confréries dans un double contexte — sociologique autant que religieux en se référant à travers la paroisse aux cadres de la vie collective —, spirituel en suivant l'évolution de la sensibilité collective par le biais des dévotions.

Le bilan de cette enquête, associant — le site s'y prêtait — spécialistes de l'aire méditerranéenne, en France ou en Italie, à des chercheurs travaillant à l'échelle de la France entière, ou dans d'autres régions ? La place de la Révolution, rupture certes, mais inscrite dans une respiration de longue durée s'en trouve mieux définie et relativisée tout à la fois.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le rôle et la signification des confréries avaient commencé à se modifier profondément. Ce que Maurice Agulhon avait perçu en termes de sécularisation, d'évolution profane et de mutation sociologique par la migration des élites vers les loges maçonniques — avec la relative « démocratisation » qui s'ensuit — n'est pas remis en cause fondamentalement, mais élargi et nuancé. L'élargissement de l'aire géographique prise en compte fait apparaître au XVIII<sup>e</sup> siècle non seulement plusieurs types mais plusieurs dynamiques dans le développement des confréries dans le cadre même du Sud-Est : à structures différentes de la paroisse, histoire différente, les confréries dauphinoises en voie d'expansion encore dans le cadre d'une pastorale active ne présentent pas la même évolution que les confréries provençales d'ancien enracinement. Puis dans le contenu même des dévotions — ainsi dans le passage de la dévotion collective au Saint Sacrement aux formes individualisées, adaptées à une sensibilité nouvelle qui portent vers le Sacré-Cœur — s'inscrit une évolution d'ordre proprement religieux, dont on retrouve les expressions à travers les traductions iconographiques, du retable au tableau et à l'image

par lesquelles s'expriment les nouvelles perceptions de Dieu, de ses saints, ou des fins dernières.

Dans cette histoire collective la séquence révolutionnaire n'apparaît point comme destruction brutale d'une structure monolithique : les conditions dans lesquelles s'opérera une restauration plus ou moins bien reçue reflèteront la différence des héritages. Reste que l'événement garde toute son importance. Ce colloque, comme celui de Chantilly, a confirmé la survie de confréries, lisible à travers leurs registres, durant les premières années de la Révolution, leurs efforts parfois couronnés de succès d'adaptation aux nouvelles conditions, leur passage parfois aussi à une activité souterraine mais soutenue. Le problème de leur rôle politique suscite une réponse nuancée : qu'elles aient servi dans plus d'un cas de support à une activité contre-révolutionnaire clandestine était connu de longue date — les érudits provençaux avaient cité telle association comme le « Deux providebit » à Sisteron, où se retrouvent les contre-révolutionnaires locaux, mais dès l'époque représentants en mission ou agents nationaux avaient suivi d'un œil inquiet les femmes plus peut-être encore que les hommes, qu'ils soupçonnaient d'être unies par leurs anciennes solidarités. Ces évidences ne remettent pas en cause la réalité du frayage opéré par la Révolution des solidarités traditionnelles aux nouvelles formes de sociabilité politique, mais définissent deux niveaux de lecture qui ne sont contradictoires qu'en apparence.

La reconstitution ou la reprise des confréries au XIX<sup>e</sup> siècle confronte à une même ambiguïté. « Restauration bien reçue » (suivant la formule de M. Agulhon) ? Oui sans doute, au-delà même du scepticisme ou de l'hostilité initiale des prélats ou des préfets de l'époque impériale. A partir de la Restauration, le XIX<sup>e</sup> siècle sera, surtout dans sa première moitié, un grand siècle pour les confréries, comme il est un grand siècle pour les ex-votos ou les pèlerinages. Le Midi semble réaffirmer la permanence d'un tempérament inaltéré, et la continuité de la chaîne des temps paraît illustrée par la reprise et la continuité des livres de piété des pénitents. Et cependant que de changements, qu'ils soient liés ou non aux retombées directes de la Révolution ! Livrant à eux-mêmes, dans son épisode central, des chrétiens sans église, elle était porteuse d'une promotion du laïc. Mais c'est une église-institution restaurée qui reprend en main les confréries de pénitents là où elles se rétablissent, mettant fin à un long héritage d'autonomie parfois conflictuelle. Mais ce sont des confréries d'un type nouveau qui vont prospérer, plus dociles, accentuant dans le cas des confréries « lumineuses » le processus de féminisation déjà inauguré au siècle précédent. Une géographie modifiée reflète le climat nouveau qui s'instaure même si les anciens contrastes subsistent globalement, ainsi de part et d'autre de la vallée du Rhône. Mais les zones « périphériques » résistent mieux (le pays niçois) et les aires où un développement plus tardif avait fait naître des confréries d'un type nouveau à la fin de l'Ancien Régime connaissent une reconstitution plus poussée que certains foyers d'ancienne tradition, où la déperdition est sensible. Les auteurs, — malgré le retour à la tradition dans certains grands centres — soulignent une ruralisation tendancielle, liée à cette géographie modifiée. Derrière ces constats massifs,

en termes de spatialisation ou de dynamisme différents, une sociabilité modifiée se devine, mais aussi d'autres contenus pour des dévotions reformulées : les intercesseurs ne sont plus les mêmes, les dévotions collectives se défont, ou se transforment, les attitudes individuelles devant la mort et les fins dernières aussi : et le purgatoire du XIX<sup>e</sup> siècle n'est plus celui de l'âge classique.

Le déclin irréversible des confréries à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours s'inscrit donc sur fond d'un paysage collectif profondément altéré, par la Révolution, certes, mais plus encore par l'évolution des sensibilités religieuses, des rapports entre l'église institution et le peuple chrétien modifiés par l'instauration du partage laïc, par la transformation d'une sociabilité masculine profondément sécularisée.

On apprécie la richesse des apports de cette rencontre, associant la richesse et la précision des études de cas monographiques, aux esquisses synthétiques largement taillées qui valorisent la dimension comparative, comme elles permettent une mise en perspective dans une longue durée, de l'âge classique à hier ou aujourd'hui. Loin de gommer le rôle du temps court de l'événement révolutionnaire, elle en fait mieux ressortir l'importance véritable.

Michel VOVELLE